



Le 11 juin de 14h à 16h

Dispositif 2S2C, un soutien

à la reprise des activités d'EEDD ?

Présents : Julien Berland (Merveilles et Nature), Catherine Salles (PMA), Marianne MIGNON (Coopilote), Catherine Bouveret (CPIE de la Vallée de l'Ognon), Elodie CHATELAIN-BARDEY (EPTB SD), Benjamin GAUTHIER, Solveig Depleux, Juliette Delessard, ANETA-LAURA SAVOYE (SYBERT), Vincent Rouire (Maison départementale de l'environnement Territoire de Belfort), Juliette Delessard, Françoise Picavet (Peintre animalière), Julie Grammont (ADES69), Erwan Gallée (Médio Environnement), Marianne Mignon, Nadège Fauvey (Région BFC Direction de l'Environnement), Damien Caillot (BER), Géraldine Robert (Stagiaire BPJEPS EEDD au CPIE Bresse du Jura et de Trivial'Compost Besançon), MArie-Laure Bazerolle (Infinéo), Stéphanie Baranyai (CPIE Bresse du Jura), Agathe Procar (BFC International), Christophe CROIZAT (Ville Besançon) Isabelle Lépeule, Bénédicte Joliet (Trebi Attitude), Lolita Barbier, Quentin Le Tallec (LPO FC), Amélie Hoang, Florian Houdelot, Frédérique Sergent (GRAINE BFC),

Intervenants : Stéphanie BARBIER (Adjointe au délégué régionale académique à l'Éducation artistique et à l'action culturelle DRAEAAC), Jérôme DOUABLIN (Conseiller de M. l'IA-DASEN pour les actions éducatives, partenariats DSDEN), Sandrine CENDRIER (Co-directrice du Réseau d'Education à l'Environnement de la Lozère)

Suite à la crise sanitaire, des modalités de continuités pédagogiques et de reprises d'activités complémentaires à l'école sont imaginées. Le dispositif 2S2C piloté par l'Education Nationale sera présenté au cours de cette visioconférence par Mme Gerbert du Rectorat.

Après cette présentation, nous organiserons un temps d'échanges sur la mise en place d'activité d'EEDD via ce dispositif.

Le témoignage de Sandrine Cendrier, du réseau Réel 48, nous éclairera sur la mise en place de ce dispositif dans le département de la Lozère.

Ces présentations et les temps d'échanges, permettront d'imaginer les différentes formes d'engagements des acteurs de l'EEDD sur le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

1. Présentation du dispositif 2S2C

La crise sanitaire et les contraintes de distanciation entraînent des conditions d'accueil très particulières, qui ont des conséquences sur le nombre d'élèves pris en charge simultanément par un même professeur.

Lorsque l'élève n'est pas en classe, le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) permet de proposer des activités sur le temps scolaire qui se déroulent dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement.

Ces activités peuvent être assurées en priorité par des professeurs, en complément de service, avec des échanges de service ou en inter-degrés (école /collège), et en heures supplémentaires.

Jérôme Douablin : chargé de la coordination à l'échelle départementale (Doubs)

[2S2C dans le Doubs](#)

[Mise en place de l'EPS dans l'école](#)

2. Temps d'échange avec les participants sur la compréhension du dispositif

Erwan

A quelle adresse mail doit on s'adresser pour figurer dans le catalogue DRAEAAC ?

Stéphanie Barbier : pour apparaître dans nos "catalogues" ce.draeaac@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Nadège

Les inspecteurs d'académie des départements de Bourgogne sont aussi dans la boucle ?

Jérôme

Ca s'applique aussi à eux

Bénédicte

Quid des indépendants ?

La convention est signée entre l' élu et l'inspecteur académique. Si vous êtes indépendant, vous pouvez être rémunéré par la mairie. Il faut voir au niveau de votre ville car ça peut être différent et il faut aussi vous rapprocher de la collectivité compétente.

Quentin

Il me semblait que chaque commune doit annexer à la convention 2S2C passée avec la DSDEN la liste des intervenants. Cette info est-elle juste ? Est-il possible d'être intégré après coup et intervenir si on n'est pas dans la liste ?

Jérôme

C'est bien le cas et il faut identifier sur son territoire qui fait quoi.

Comment faire une activité avec les gestes barrières ?

Jérôme

Le protocole est le même pour tout le monde, il faut justifier qu'on a bien pris connaissance de ce protocole et pouvoir présenter le protocole spécifique d'une activité particulière.

La [visioconférence de la semaine dernière](#) peut apporter des informations complémentaires sur ce point.

Quentin

Si on ne peut pas intégrer une commune avec 2S2C (les interventions se font sans l'enseignant), "Promenade nature" en EPS est une alternative non ? Ou plutôt complémentaire... Dans ce cas la sortie se fait avec l'enseignant et est organisée comme d'habitude.

Jérôme

Le dispositif 2S2C n'est pas le seul dispositif, les écoles peuvent sortir avec un accompagnateur. Par contre, il n'y aura pas l'aide financière prévue par le dispositif 2S2C.

Jérôme

Concernant le coût financier, les collectivités sont invitées à compléter les 110€ d'aide. Cela dépend de l'implication des mairies et/ou des collectivités territoriales.

Julie

Le conseil départemental de Savoie finance des sorties sur les espaces naturels sensibles. Comme les sorties n'ont pas eu lieu, les fonds seront ré-affectés en compléments de l'état dans le cadre des 2S2C.

Autres exemples, l'agglomération du Grand Chambéry qui a donné son accord pour que la ville de Chambéry alloue le budget pour les activités prévues non réalisées, aux activités 2S2C.

Stéphanie Barbier

Pour le financement du 2nd degré, les établissements peuvent peut-être abonder pour financer des intervenants, notamment avec les fonds disponibles des actions non réalisées.

Nadège

Concernant des subventions du Conseil Régional qui ont déjà été octroyées mais pas dépensées, il est envisagé de reporter les sommes sur d'autres types d'action comme ce dispositif.

Les classes environnements ont été annulées et/ou reportées, le crédit de fonctionnement peut être reporté sur ce dispositif.

On pense à faire une visio sur les vacances apprenantes, à suivre....

Agathe

Sur le plan des contenus pédagogiques, y a-t-il un référentiel des compétences, savoir-faire et savoir-être à travailler ?

Jérôme

Il est difficile de dire quels objectifs pédagogiques seront à atteindre en fin d'année. Cela dépend du contexte de chaque classe, établissement. Ce sont les professeurs qui sont le plus à même d'évaluer ce qui est à travailler ou à renforcer. Donc non, il n'y a pas d'harmonisation, de toute façon ce ne serait pas possible.

Le dispositif est l'occasion de faire classe autrement, notamment en permettant l'accueil en plusieurs groupes.

Erwan

Pourquoi les communes sont signataires dans le cas d'intervention au collège ?
C'est parce que le dispositif 2S2C est une convention nationale.

Est-ce que le dispositif sera maintenu à la rentrée prochaine ?

Stéphanie Barbier

Au lancement, il a été dit qu'il pourrait continuer à la rentrée, mais à l'heure actuelle on ne sait pas

Nadège

Au-delà du dispositif, ce qui ressort, c'est le souhait de se mettre en contact avec des enseignants qui pourraient rechercher des intervenants. Il serait intéressant de mettre en place un système afin qu'ils puissent échanger.

Stéphanie Barbier

L'EEDD fait partie de nos priorités dans les écoles. Dans l'urgence, mais aussi pour la suite, sur le long terme.

Julie

Quelles modalités d'intervention sont possibles pour éviter la "consommation d'animation" sans pérennité derrière ? Peut-on faire le lien avec les enseignants de façon à ce qu'ils rebondissent sur les interventions ou sur les sujets abordés ?

Il faut prendre contact avec eux, c'est gagnant-gagnant pour tout le monde. Il n'y a que cette co-construction qui peut pérenniser ces actions.

Stéphanie Baranyai

Est-ce que l'aide de l'Etat est assurée à 110€ si le groupe est inférieur à 15 élèves ?

Jérôme

Ce qui est prévu c'est que l'établissement scolaire remonte au rectorat [l'information], et qu'il puisse payer les collectivités en fonction de ce qui a été fait. Donc, oui car 15 élèves c'est déjà trop par rapport au protocole sanitaire.

Catherine

Peut-on sortir avec les enfants en dehors de l'enceinte de l'établissement et si oui faut-il prévoir des accompagnants supplémentaires à l'animateur/trice ?

Fred : <http://eps.circo25.ac-besancon.fr/deconfinement/>

Quentin

Comment la communication a été faite ?

La diffusion s'est faite par les services des rectorats des académies en direct avec les acteurs du monde associatif, notamment du sport, de la culture et de l'éduc pop'.

Il est possible de mélanger plusieurs classes pour atteindre 15 élèves, mais ça dépend aussi de la volonté du maire.

Stéphanie Barbier

Concernant le plan de formation, je suis ouverte à l'idée d'y introduire des formations avec des intervenants extérieurs.

3/ Question réponses à prévoir avec Evelyne

Comment valoriser des activités d'EEDD et mettre à disposition des ressources dans ce dispositif ?

- quelles peuvent être les activités à proposer par les acteurs de l'EEDD pour enrichir les propositions sur des activités à distance et de manière autonome ?
- Quelles activités peuvent être proposées sur le temps scolaire de manière autonome pour l'enseignant ?
- comment les activités que nous proposons peuvent s'inscrire dans la rubrique civisme ou autres ?

4/ 30 min Expérimentation territoriale du dispositif 2S2C en partenariat avec des acteurs de l'EEDD

Témoignage du Réel 48 (Sandrine Cendrier) sur la mise en place du dispositif en Lozère

Le DASEN a contacté le Réel48 afin de remplir le Padlet pour faire des propositions d'intervention dans le cadre du dispositif 2S2C. Au final, cela a été annulé car la commune n'a pas souhaité payer plus de 110€. Il y a juste une commune qui a accepté de le faire parce qu'ils avaient un éducateur en l'environnement en interne et sur place.

Il y a l'envie de faire de la part des acteurs, mais il y a aussi trop de contraintes.

Les communes ne sont pas partantes car elles ont peur de ne pas recevoir "leur argent" après.

Cela a été tendu avec les enseignants qui remettent en question le côté pédagogique des éducateurs à l'environnement.

Ce n'est pas aussi construit que ce que nous avons imaginé il y a un mois.

Comment pouvons-nous expérimenter sur quelques territoires des actions de partenariat entre des collectivités territoriales, des acteurs de l'EEDD et les écoles ?

Quelle forme peut prendre ce partenariat ?

Quel coût est pris en charge et par qui ?

Comment les collectivités territoriales partenaires ou adhérents du GRAINE peuvent contribuer au dispositif ?

Fred

Avez-vous pris contact avec votre commune pour mettre en place ce dispositif ?

Erwan

Une école a pris contact avec moi mais ça n'avance pas. Le dispositif n'a pas été travaillé avec les enseignants.

Les intentions sont là, mais la mise en place est trop précipitée.

On aurait pu trouver les financements dans les classes environnement non faites ce printemps.

Julie

C'est super difficile de savoir qui est en charge du 2S2C, dans le Rhône, vu qu'il n'y a aucune info officielle sur le site de la DSDEN. J'ai l'impression qu'on est beaucoup moins en avance que vous ! Par

contre j'ai trouvé les référents du GAD Groupe d'Appui Départemental : je ne crois pas qu'on en ait parlé, mais si j'ai bien compris ce sont eux les pilotes départementaux dans l'avion 2S2C ?

Stéphanie

C'est bien le GAD qui signe la convention. On a une convention qui est en train d'être signée dans une commune mais on a dû se battre car 110€ c'est juste pas possible. On a aucun retour, on est dans l'attente. Il y a une peur qui s'est installée, celle que l'on remplace les enseignants sur le volet éducatif.

Frédéric

Les acteurs identifiés sont surtout des acteurs des champs scientifiques et techniques. Donc beaucoup d'acteurs de l'EEDD sont passés à côté et qui n'ont pas été contactés.

Catherine

Pour ma part un projet est en cours avec un pôle éducatif, le directeur est très motivé, la collectivité signataire aussi, mais pas avant septembre. C'est trop compliqué pour eux en mai/juin. D'autres contacts avec les écoles sont positifs, mais les réponses similaires.

Erwan

Le 22 juin va déclencher des choses au niveau du protocole et le 10 juillet, des restrictions seront levées (regroupement)

Géraldine

Si j'ai bien compris ce dispositif peut être mis en place dans le cadre des ALSH et ALP ?

Florian

Non le dispositif est lié uniquement à l'école

Catherine

Question sur les agréments des intervenants en milieu scolaire ? Les éducateurs à l'environnement interviennent « sous accord » de l'éducation nationale alors que les bénévoles, parents...vont pouvoir intervenir ...

Frédéric

Je crois qu'il y a un avant et un après la crise sanitaire qui a rebattue les cartes. Avec les mesures actuelles et la temporalité de mise en place, on ne parle plus d'agrément !